

APPEL À PARTENARIAT 2026

Bâtiments publics et vagues de chaleur Expérimenter des solutions sobres pour protéger les usagers

Les vagues de chaleur sont de plus en plus fréquentes, intenses et précoces. Elles affectent directement les conditions d'usage des bâtiments publics : écoles, bâtiments administratifs, équipements sportifs, culturels ou sociaux, établissements recevant du public.

Face à ces évolutions, les collectivités sont amenées à agir à plusieurs niveaux : protéger les usagers et les agents, maintenir les activités essentielles, adapter les organisations, prioriser les interventions sur leur patrimoine et préparer les investissements à venir.

Le Cerema Méditerranée propose d'accompagner plusieurs collectivités dans une démarche opérationnelle centrée sur un ou plusieurs bâtiments pilotes. L'objectif est de tester en conditions réelles des solutions sobres, rapides à mettre en œuvre et compatibles avec les contraintes de gestion des bâtiments publics.

Cette démarche s'appuie sur les retours d'expérience conduits avec plusieurs collectivités, notamment autour de l'identification des causes de surchauffe, de l'expérimentation de solutions temporaires, de la prise en compte du ressenti des occupants et de l'aide à la décision avant travaux.

Au terme de l'accompagnement, chaque collectivité disposera d'un retour d'expérience objectivé pour adapter progressivement son patrimoine bâti aux épisodes de fortes chaleurs.

LES ENJEUX

- * **Prévenir la surchauffe** des bâtiments publics grâce à un diagnostic ciblé des situations à risque et à l'identification de solutions de protection estivale adaptées.
- * **Protéger les usagers et les agents**, notamment les publics sensibles, tout en maintenant les activités essentielles dans des conditions d'accueil et de travail acceptables.
- * **Anticiper et organiser la réponse opérationnelle** en période de fortes chaleurs, grâce à une planification partagée des actions à engager, des responsabilités à mobiliser et des mesures à activer selon l'intensité des épisodes.

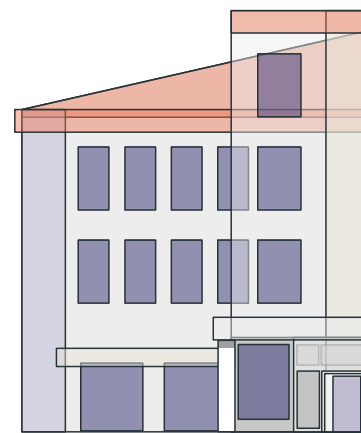


LES LIVRABLES



L'accompagnement proposé par le Cerema donne lieu à des livrables opérationnels, conçus pour aider la collectivité à objectiver les situations de surchauffe, **tester des solutions sobres** en conditions réelles et préparer leur déploiement à l'échelle de son patrimoine.

Ces livrables sont organisés autour de trois volets complémentaires : le diagnostic et le cadrage de l'expérimentation, la mise en œuvre et le suivi des solutions, puis la capitalisation des résultats et l'aide à la décision.



VOLET 1

DIAGNOSTIC CIBLÉ ET CADRAGE DE L'EXPÉRIMENTATION



1. Diagnostic du bâtiment pilote

Analyse des causes de surchauffe : exposition solaire, protections existantes, ventilation, usages et contraintes d'exploitation. Identification des zones sensibles et des espaces prioritaires.

2. Protocole d'expérimentation

Choix des espaces tests et, si besoin, d'une zone témoin. Sélection des solutions à tester et définition des modalités de suivi : mesures, observations, ressenti des usagers.

3. Feuille de route avant l'été

Priorisation des actions à engager, des moyens à mobiliser et des responsabilités à organiser

VOLET 2

MISE EN ŒUVRE ET SUIVI DES SOLUTIONS TESTÉES



1. Tableau des solutions opérationnelles

Comparaison des solutions envisageables : protections solaires, ventilation, brassage d'air, micro-ombrage, adaptations d'usage ou solutions individuelles. Analyse selon l'efficacité attendue, le coût, la faisabilité et l'acceptabilité.

2. Appui à la mise en œuvre sur site

Accompagnement de la collectivité pour tester les solutions retenues dans le bâtiment pilote.

Ajustements en fonction des usages, des contraintes techniques et des premiers retours.

3. Suivi en conditions réelles

Relevés de température et d'humidité. Recueil du ressenti des occupants et suivi de l'appropriation des solutions

VOLET 3

BILAN, CAPITALISATION ET AIDE AU DÉPLOIEMENT



1. Bilan de l'expérimentation

Analyse des résultats observés, des effets mesurés et des retours des usagers. Identification des conditions de réussite et des limites.

2. Préconisations opérationnelles

Hierarchisation des actions à court, moyen et long terme. Recommandations pour mieux anticiper les prochains épisodes de fortes chaleur

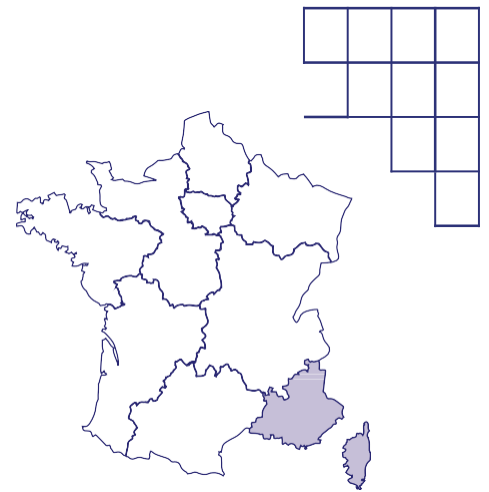
3. Feuille de route patrimoniale

Proposition d'une trajectoire de déploiement sur d'autres bâtiments. Capitalisation du retour d'expérience pour éclairer les décisions techniques et budgétaires

UN PROJET **PARTENARIAL** GAGNANT-GAGNANT

Cette expertise partagée, menée sur un temps court, permettra à chaque collectivité retenue d'obtenir une vision globale en matière de confort d'été et de définir des pistes concrètes d'action sur son patrimoine de bâtiments.

Chaque projet est l'occasion pour le Cerema de bénéficier d'un terrain favorable permettant de tester et de construire ses méthodes en matière de confort d'été.



PARTENAIRES RECHERCHÉS

Vous êtes une collectivité locale (commune, communauté de communes, conseil départemental...) en région Sud Provence Alpes Côte d'Azur, en Corse et vous souhaitez engager une démarche d'amélioration de votre patrimoine de bâtiments vis à vis du confort d'été.

LA CONTRIBUTION DU CEREMA

Le Cerema apporte son expertise technique et méthodologique pour accompagner la collectivité tout au long de la démarche.

Cette contribution comprend notamment :

- l'analyse des causes de surchauffe ;
- l'appui à la sélection des solutions à tester ;
- l'appui à la définition du protocole de suivi ;
- l'animation de temps de travail avec les services ;
- l'analyse des résultats ;
- la production des livrables ;
- la capitalisation des enseignements.

Le Cerema intervient comme tiers de confiance, en appui à la décision publique, pour aider la collectivité à objectiver les choix techniques et organisationnels..



LA CONTRIBUTION

DES COLLECTIVITÉS PARTENAIRES

- Désigner un interlocuteur référent** : services techniques / patrimoine / environnement.
- Partager les informations disponibles** (plans, données énergétiques, diagnostics antérieurs, etc.).
- Mobiliser et informer les équipes** (agents, personnels de l'éducation, usagers).
- Faciliter l'accès aux bâtiments** et aux documents pour les interventions prévues.
- Participer activement à la planification** de la gestion de crise et au suivi en temps réel pendant la vague de chaleur.





Éviter la fuite en avant vers la climatisation : anticiper la surchauffe par des solutions sobres et opérationnelles



MODALITÉS FINANCIÈRES

Le coût de chaque projet correspond aux frais engagés par le Cerema et la collectivité pour sa réalisation, soit:

- environ 20 jours des experts du Cerema,
- 5 à 8 jours des personnels de la collectivité partenaire (visites et liste des bâtiments).

Chaque collectivité partenaire contribuera financièrement au projet par un remboursement au Cerema des frais engagés au-delà de sa quote-part financière, à un montant fixe de 14 000 € HT (remise adhérent déduite).

CONTACTS CEREMA

Pour tout renseignement,
vous pouvez nous contacter aux adresses suivantes :

karine.jan@cerema.fr

remy.chaille@cerema.fr

yvain.maunier@cerema.fr



Le Cerema est un établissement public sous la tutelle du ministère de la Transition écologique, présent partout en métropole et dans les Outre-mer grâce à ses 26 implantations et ses 2 400 agents. Détenteur d'une expertise nationale mutualisée, le Cerema accompagne l'État et les collectivités territoriales pour la transition écologique, l'adaptation au changement climatique et la cohésion des territoires par l'élaboration coopérative, le déploiement et l'évaluation de politiques publiques d'aménagement et de transport.

Doté d'un fort potentiel d'innovation et de recherche incarné notamment par son institut Carnot Clim'adapt, le Cerema agit dans 6 domaines d'activités : Expertise & ingénierie territoriale, Bâtiment, Mobilités, Infrastructures de transport, Environnement & Risques, Mer & Littoral.

Création graphique : Cerema - mai 2026

Crédit photos : © Sketchepedia - Freepik.com (couverture) - ©AdobeStock (illustrations)